



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Préoccupations de l'impact des forêts primaires

Question écrite n° 3846

### Texte de la question

Mme Catherine Rimbart appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, sur les forêts primaires. En effet, le débat en cours au sein du Parlement européen sur les forêts primaires suscite de vives préoccupations quant à la proposition d'instaurer des zones strictement protégées, où toute intervention humaine serait prohibée. Si ces forêts jouent un rôle indéniable dans la préservation de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, leur classement en zones intouchables pourrait engendrer des risques significatifs. En effet, l'absence de gestion sylvicole active accroît les dangers d'incendies dévastateurs, comme en témoignent les feux récents en Europe et spécialement dans le sud de la France, et une telle absence d'activité pourrait encore augmenter ce nombre déjà important. De plus, ces forêts peuvent devenir des foyers de propagation de maladies végétales ou abriter des espèces invasives qui menacent les écosystèmes adjacents et les activités humaines, notamment agricoles. Dans ce contexte, Mme la députée souhaite connaître la position de la France sur ce débat européen, qui serait une véritable menace pour les écosystèmes entourant ces forêts et en particulier sur la proposition d'interdiction totale des interventions dans ces forêts primaires. Cette interdiction serait une véritable menace pour la sécurité des populations et la résilience des territoires voisins. Mme la députée souhaite également savoir quelles mesures sont envisagées pour défendre un cadre d'intervention pragmatique, permettant une gestion raisonnée de ces espaces pour prévenir les risques d'incendies, limiter les impacts sur les activités agricoles environnantes et préserver la santé des forêts, comme le prévoient l'article L. 211-1 du code de l'environnement et l'article L. 121-1 du code forestier. Enfin, dans le cas où ces dispositions seraient adoptées à l'échelle européenne, elle souhaite connaître les mesures nationales envisagées pour protéger les agriculteurs et les habitants proches de ces zones contre les conséquences potentielles, comme les maladies ou les incendies, de ces restrictions.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Catherine Rimbart](#)

**Circonscription :** [Vaucluse \(5<sup>e</sup> circonscription\)](#) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3846

**Rubrique :** Bois et forêts

**Ministère interrogé :** [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 février 2025](#), page 714